



**COUNCIL OF INDIGENOUS PEOPLES IN TODAY'S VIETNAM
(CIP-TVN)**

POST OFFICE BOX 1501 FRESNO, TX 77545

**Expert Mechanism on the Rights of Indigenous Peoples
10th Session, July 10-14, 2017, Geneva**

Recommandations du CIP-TVN

Monsieur le Président
Mesdames et Messieurs les membres du MEDPA
Mesdames et Messieurs les représentants des peuples autochtones
Mesdames et Messieurs les représentants des gouvernements des pays ici présents

Nous avons l'honneur de représenter à cette dixième session du MEDPA, le Conseil des Peuples Autochtones du Vietnam d'aujourd'hui, et nous voulons au nom du CIP-TVN vous féliciter pour l'immense travail qui a été fait depuis dix ans.

Au travers des différentes déclarations et remarques que nous avons pu écouter depuis le début de cette dixième session, nous avons pu constater qu'un certain nombre de pays signataires de la Déclaration des Droits des Peuples Autochtones ont bien pris la mesure des souffrances de leurs peuples autochtones et ont entrepris de réelles actions pour réparer les injustices dont ces derniers sont encore les victimes aujourd'hui. Nous les en félicitons vivement et leur souhaitons de retrouver une totale harmonie avec leurs peuples.

Malheureusement, nous avons également constaté que beaucoup de souffrances persistent aujourd'hui encore pour de nombreux peuples autochtones toutes générations confondues, anciens, jeunes, hommes, femmes, sur une échelle critique variable d'un pays à l'autre. Dans le cas des peuples autochtones du Vietnam, nous souhaitons rappeler les faits suivants.

Le Vietnam est un pays de 54 groupes ethniques parmi lesquels on trouve les peuples autochtones que sont les Khmers-Krom, les Montagnards et les Chams vivant sur leur territoire ancestral bien avant l'expansion vietnamienne vers le sud à partir du XIe siècle.

Après 1859, sous le régime du protectorat français puis sous le régime vietnamien, les Khmers-Krom, les Montagnards et les Chams bénéficiaient d'un statut spécial permettant à chacun d'avoir quelques droits fondamentaux en tant que peuples d'autochtones.

La victoire communiste en 1975 marque hélas un tournant tragique dans leur histoire, la République Socialiste du Vietnam ayant abrogé le statut dont chacun bénéficiait, et les

différentes réformes mises en place depuis cette date ont mené à leur appauvrissement et à leur misère sous la pire des formes.

Aujourd'hui encore, le Vietnam, pourtant signataire de la Déclaration des Nations Unies du 13-9-2007, refuse de reconnaître le statut de peuples autochtones aux Khmers Krom, aux Montagnards et aux Chams, leur en interdisant ainsi le bénéfice et la protection.

Recommandations

Dans le but de promouvoir les droits des peuples autochtones conformément à la Déclaration des Nations Unies du 13-9-2007, le CIP-TVN souhaite faire les recommandations d'action suivantes au MEDPA:

- 1). Recenser, catégoriser, regrouper les souffrances de tous les peuples autochtones en collaboration étroite et prioritaire avec leurs représentants ici présents.
- 2). Par typologie de souffrances, étudier et rechercher avec les représentants ici présents des peuples autochtones et les représentants de tous les pays concernés les meilleures solutions possibles et acceptables par toutes les parties.
- 3). Proposer et mettre en place un programme d'application « agile », efficace et visible, des solutions retenues pour une rapide résolution des différentes souffrances dans une démarche gagnant – gagnant.
- 4). Mettre en place un programme pour valoriser et communiquer toutes les avancées positives, féliciter et encourager les gouvernements et les représentants des peuples autochtones ayant œuvré à la résolution de leurs souffrances.

Je vous remercie pour votre attention.

Sotha DANH SANG
Représentant du CIP-TVN